



DES RÉFÉRENCES TECHNIQUES  
ET ÉCONOMIQUES  
POUR CONNAITRE ET ACCOMPAGNER  
LES ENTREPRISES  
DE LA FILIÈRE ÉQUINE

# Synthèse nationale des exploitations du Réseau Équin 2022

À partir des données technico-économiques 2020



## Lexique

**CCE** : Concours Complet d'Équitation

**Charges opérationnelles équinées** : charges liées aux soins des équidés (alimentation achetée, frais vétérinaire, frais de maréchalerie, frais de commercialisation, frais de valorisation des chevaux, frais d'assurance animaux)

**Charges opérationnelles végétales** : charges liées aux surfaces fourragères et non fourragères (engrais, amendement, semences, fournitures, produits de défense des végétaux, assurances pour végétaux, taxes)

**Clients** : cavaliers réguliers licenciés ou non de la Fédération Française d'Équitation

**CSO** : Concours de Saut d'Obstacles

**EBE** : Excédent Brut d'Exploitation (= produits - (charges opérationnelles + charges de structure hors amortissements et frais financiers)). Cet EBE doit permettre de rembourser ses annuités, de dégager un revenu pour l'exploitant et de faire de l'autofinancement.

**Équidé actif** : équidé qui génère un produit pour l'activité étudiée ou qui contribue au développement de l'activité (exemple : poulinière mise à la reproduction, cheval valorisé en concours)

**Équidé inactif** : équidé ne dégagant pas de revenu pour l'activité étudiée et ne permettant pas de développer l'activité (exemple : cheval blessé plus de 6 mois ou à la retraite).

**Équidés de club** : chevaux et poneys utilisés quotidiennement pour la partie enseignement

**F.F.** : Frais Financiers

**Heures équidés** : heures de travail effectuées par les équidés toutes activités confondues (cours individuels et collectifs, stages, concours...)

**PB** : Produit Brut

**SAU** : Surface Agricole Utile en ha

**SP** : Surface Pastorale (landes et parcours) en ha

**t.MS** : Les quantités de fourrages sont exprimées en tonnes de matière sèche (1 t de foin = 0,85 t.MS)

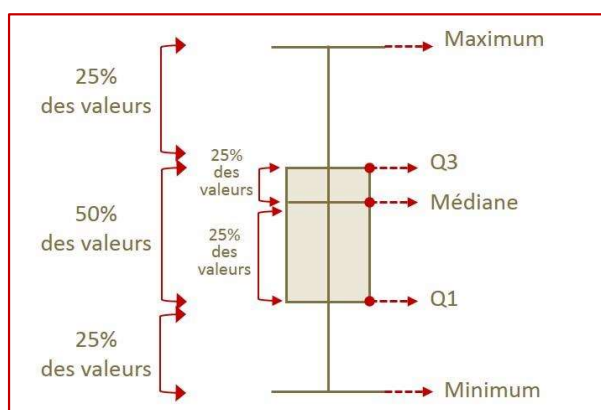
**UGB** : Unité Gros Bétail, 1 cheval de selle = 0,71 UGB, 1 poney CD = 0,38 UGB

**Médiane** : valeur centrale d'un échantillon, 50% des valeurs sont au-dessus et 50% en dessous

**UMO** : unité de main-d'œuvre, 1 exploitant à temps plein = 1 UMO

**UMO CE** : unité de main-d'œuvre consacrée à la partie centre équestre hors activité de pension

## Lecture des valeurs médianes, 1<sup>er</sup> quartile (Q1) et 3<sup>ème</sup> quartile (Q3)



Les graphiques boîtes à moustache permettent de représenter l'ensemble des données y compris les valeurs extrêmes.

La boîte regroupe 50 % des valeurs.

Médiane : 50 % des valeurs sont au-dessus et 50 % au-dessous.

# LES ÉCURIES DE PENSION

## Des systèmes très variés proposant une large gamme de service

22 écuries de pension ont été suivies dans le cadre du Réseau Equin. Elles proposent un large éventail de prestations et ont été réparties en deux systèmes :

- 8 pensions travail avec valorisation des chevaux (de sport voire de course)
- 14 pensions hébergement proposant un hébergement spécialisé et/ou d'autres ateliers agricoles (grandes cultures, élevage, ...)

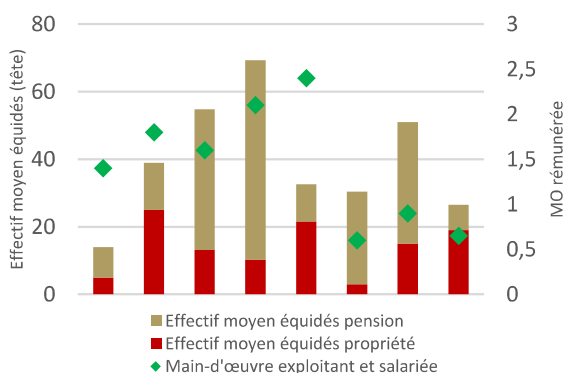


Les pensions travail accueillent en moyenne une quarantaine d'équidés dont 62 % sont pris en pension, l'exploitant est propriétaire du tiers restant. L'effectif est travaillé et valorisé dans un but de commercialisation. Les pensions hébergement, quant à elles, prennent en moyenne 50 équidés dont 75 % sont en pension. La moitié d'entre elles hébergent plus de 40 équidés (dont deux structures avec plus de 80 équidés). Elles accueillent en majorité les chevaux de propriétaires particuliers souhaitant pratiquer l'équitation sous toutes ses formes (compétition, randonnée...). La main-d'œuvre totale est proche de 3 ETP. Les pensions travail ont plus recours à la main-d'œuvre salariée que les pensions hébergement. La surface totale est très dépendante du système (43 ha pour les pensions hébergement contre 26 ha pour les pensions travail). De même, le pourcentage d'équidés pris en pension est très variable d'une écurie à l'autre.

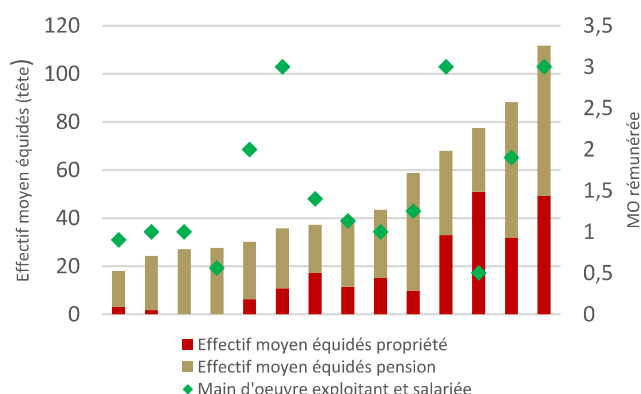
### Caractéristiques structurelles des 23 écuries de pension étudiées

	P. travail (8)		P. hébergement (14)		Mon exploitation
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	
<b>Main-d'œuvre totale</b>	<b>2,89</b>	<b>2,15</b>	<b>2,81</b>	<b>2,32</b>	
dont UMO exploitant	1,25	1,00	1,50	1,00	
dont UMO salariée	1,31	0,88	0,96	0,62	
<b>Total équins (têtes)</b>	<b>38</b>	<b>33</b>	<b>49</b>	<b>38</b>	
dont équidés pris en pension (têtes)	26	21	32	27	
dont équidés pris en pension (%)	62	67	72	71	
<b>Surface totale (ha)</b>	<b>26</b>	<b>18</b>	<b>60</b>	<b>38</b>	
dont surface fourragère principale (ha)	26	18	43	29	
dont surface fourragère équine (ha)	18	14	38	29	
dont surface grandes cultures (ha)	0	0	9	0	

Graphique 6 : Main-d'œuvre et cavalerie des écuries de pension travail



Graphique 7 : Main-d'œuvre et cavalerie des écuries de pension hébergement



En moyenne, les pensions travail mobilisent une main-d'œuvre plus importante pour un nombre de chevaux hébergés plus faible (1 UMO pour 12 équidés présents en pension travail contre 1 UMO pour 21,5 équidés en pension hébergement). La question de la main-d'œuvre est prépondérante dans ces activités. La moitié des pensions travail a recours à de la main-d'œuvre bénévole ainsi que 2/3 des pensions hébergement, à hauteur de 1/3 UMO.

Figure 7 : Répartition des équidés par activité pension travail (%)

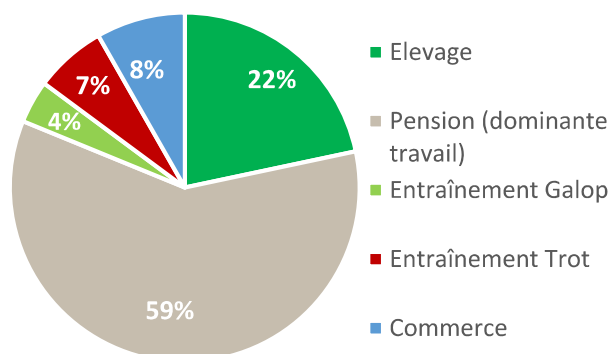
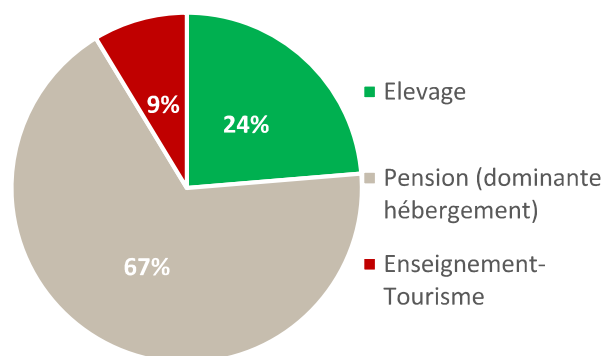


Figure 8 : Répartition des équidés par activité pension hébergement (%)



Dans les deux systèmes, l'activité pension est majoritaire (autour de 60 %) mais complétée par une activité d'élevage (22 à 24 % selon les orientations de la pension), de commerce (8 % des pensions travail) ou de tourisme (8 % pour les pensions hébergement). Le système pension travail propose de l'entraînement (de 4 à 7 % des chevaux présents selon l'activité).

## Des systèmes équins peu dépendants des aides

### Produits des 22 écuries de pension étudiées

	P. travail (8)		P. hébergement (14)		Mon exploitation
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	
<b>Produit brut total (€)</b>	<b>217 169</b>	<b>181 416</b>	<b>193 335</b>	<b>161 537</b>	
Total aides (€)	9 978	13 440	14 781	18 758	
Aides / produit brut (%)	8 %	6 %	11 %	11 %	
Produit / UMO totale (€)	83 337	86 527	71 741	63 823	
<b>Produit équin (€)</b>	<b>194 957</b>	<b>174 401</b>	<b>160 940</b>	<b>133 164</b>	
<b>Produit équin / tête (€)*</b>	<b>5 053</b>	<b>5 018</b>	<b>3 327</b>	<b>2 814</b>	
Produit total équin pension sport et loisir (€)	106 929	67 821	79 317	72 218	
Produit total pension / total équidé pension actif (€)**	6 329	6 120	4 204	2 914	

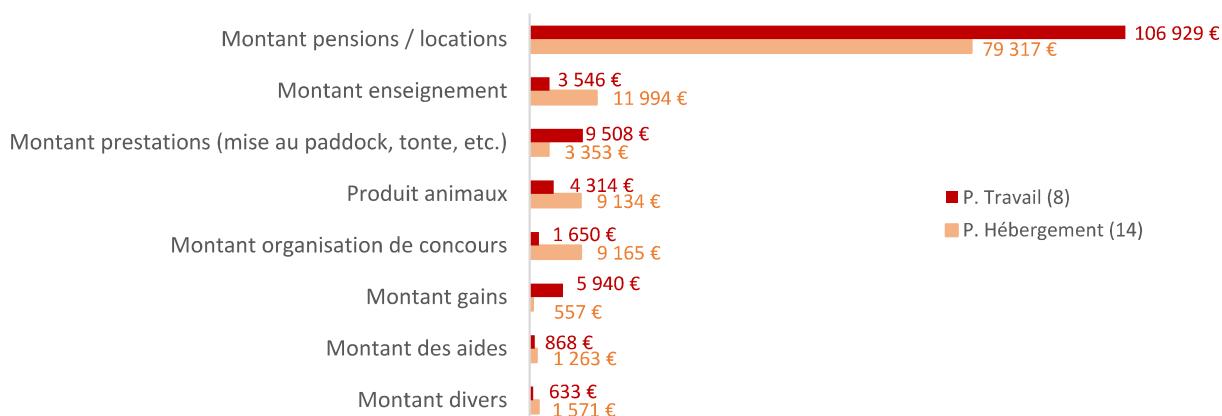
\* le ratio par tête correspond à tous les équidés présents

\*\* il s'agit du produit total de l'activité pension ramené à l'équidé actif de l'activité pension

Le produit brut total des deux systèmes est proche de 200 000 € avec un produit brut équin composant l'essentiel. Les aides représentent autour de 10 % du produit brut des systèmes étudiés, ayant peu de répercussion sur la rentabilité des structures. Malgré une UMO/équidé plus importante en pension travail, le PB/UMO est supérieur aux pensions hébergement, de même que le produit équin/tête : les tarifs de base des pensions travail sont plus élevés que pour les pensions hébergement.

Tarifs pensions (€ TTC/j)	
Pension box sans travail	5 à 16 €
Pension box travail	13 à 27 €
Pension pré	4 à 13 €

Graphique 8 : Répartition des produits de l'activité pension sport et loisir (aides comprises)



Deux gérants de pension hébergement organisent des concours dans leurs structures. Généralement, les pensions hébergement sont plutôt des structures accueillant des chevaux à orientation "loisir" avec quelques cours pris avec un intervenant extérieur. L'enseignement est en général compris dans le tarif de la pension travail, de fait que les suppléments facturés pour l'enseignement sont plus importants pour les pensions hébergement. A contrario, les prestations supplémentaires comme la mise au paddock, au marcheur ou la tonte sont plus nombreuses à être facturées dans les pensions travail.

## Des charges de structures élevées aggravées par le poids du matériel

### Charges des 22 écuries de pension étudiées

	P. travail (8)		P. hébergement (14)		Mon exploitation
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	
<b>Charges opérationnelles totales (€)</b>	<b>64 698</b>	<b>54 882</b>	<b>50 431</b>	<b>36 457</b>	
<b>Charges opérationnelles équines (€)</b>	<b>61 043</b>	<b>48 336</b>	<b>43 127</b>	<b>27 429</b>	
<b>Charges opérationnelles équines / UGB (€)</b>	<b>2 348</b>	<b>2 145</b>	<b>1 335</b>	<b>1 262</b>	
<b>Charges opérationnelles équines / tête (€)</b>	<b>1 684</b>	<b>1 568</b>	<b>864</b>	<b>833</b>	
dont concentrés achetés / tête (€)	343	290	146	152	
dont fourrages achetés / tête (€)	154	116	151	68	
dont frais vétérinaires / tête (€)	196	121	114	103	
dont frais de valorisation / tête (€)	256	102	75	21	
dont frais de maréchalerie / tête (€)	52	46	44	43	
dont frais de litière / tête (€)	232	206	146	102	
dont frais d'élevage / tête (€)	224	183	93	78	
dont frais divers (assurances, commercialisation, hébergement, location animaux) / tête (€)	136	10	49	15	
<b>Charges opérationnelles végétales (€)</b>	<b>347</b>	<b>143</b>	<b>7 209</b>	<b>2 971</b>	
<b>Charges opérationnelles de la SFP équine (€)</b>	<b>321</b>	<b>40</b>	<b>2 612</b>	<b>266</b>	
<b>Charges opérationnelles de la SFP équine / tête (€)</b>	<b>18</b>	<b>1</b>	<b>46</b>	<b>11</b>	
<b>Charges de structure totales (€)</b>	<b>139 214</b>	<b>123 044</b>	<b>113 464</b>	<b>94 980</b>	
dont main-d'œuvre (€)	35 568	19 548	21 427	13 287	
dont matériel (€)	41 588	38 552	38 896	38 162	
dont entretien bâtiment (€)	23 995	18 551	24 149	15 610	
dont foncier (€)	5 885	1 609	5 277	5 535	
dont autres charges (€)	28 925	28 370	20 841	19 670	
<b>Charges de structure totales hors amort. et F.F. (€)</b>	<b>98 762</b>	<b>84 289</b>	<b>74 828</b>	<b>67 314</b>	

Certaines charges opérationnelles sont directement payées par les propriétaires (celles liées à la santé du cheval ou à la maréchalerie par exemple) et donc n'apparaissent pas dans ces repères. Seuls les équidés en propriété génèrent ce type de charges. Or, la part d'équidés en propriété peut être très différente d'une exploitation à l'autre. À noter cependant que certains contrats de pension valorisation sont tous frais tous gains, c'est à dire que l'écurie de pension prend l'ensemble des coûts à sa charge.

Les charges opérationnelles liées à l'alimentation des équidés, achetée ou produite (charges opérationnelles SFP équine) sont les seules charges opérationnelles concernant l'ensemble des équidés présents.

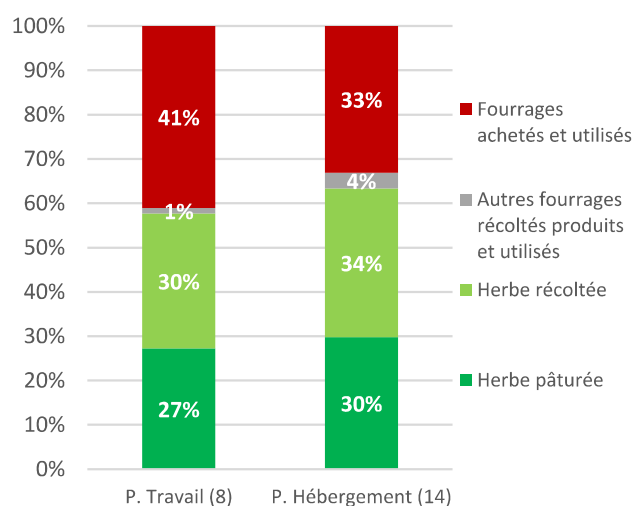
Les charges de structure par équidé présent observées sont importantes : de 2 500 €/équidé en pension travail (plus de 6 % du produit) et 1 600 €/équidé en pension hébergement. L'activité de pension travail nécessite des infrastructures plus importantes que pour une pension hébergement. Le premier poste de charges de structure est la mécanisation, qui représente respectivement 43 % et 47 % en pension travail et hébergement. Le second poste de charge en système pension travail est la main-d'œuvre : 37 % des charges de structure. Ce poste « main-d'œuvre » représente 25 % des charges de structure en pension hébergement, à égalité avec le poste « bâtiment ».

### Les pensions travail consomment plus d'aliments et de litière

Plus des 2/3 de la ration de base (c'est-à-dire, de la part de fourrages) sont composés de foin, le tiers restant étant apporté par le pâturage. Cette ration de base est ensuite complétée par des concentrés de type granulé ou floconné complet.

La quantité de concentrés distribuée dans les écuries de pension étudiées est de 675 kg/équidé/an. Les besoins alimentaires des équidés présents dans les pensions travail sont généralement supérieurs aux besoins des équidés en pension hébergement. En moyenne la quantité de concentrés par équidé distribuée est d'environ 900 kg/équidé/an en pension travail et de 500 kg/équidé/an en pension hébergement.

Graphique 8 : Fourrages consommés en t.MS/UGB



### Quantités de concentrés, de fourrages et de litière utilisées par an dans les 22 écuries de pension

	P. travail (8)		P. hébergement (14)		Mon exploitation
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	
Concentré distribué aux équins (kg/UGB)	1 312	978	741	601	
<b>Concentré distribué aux équins (kg/tête)</b>	<b>943</b>	<b>693</b>	<b>493</b>	<b>412</b>	
Fourrage distribué aux équins (t.MS/UGB)	3,82	3,93	3,53	3,46	
<b>Fourrage distribué aux équins (t.MS/tête)</b>	<b>2,74</b>	<b>2,78</b>	<b>2,35</b>	<b>2,19</b>	
Paille utilisée pour les équins (t/UGB)	3,25	2,75	2,51	2,39	
<b>Paille utilisée pour les équins (t/tête)</b>	<b>2,32</b>	<b>1,97</b>	<b>1,62</b>	<b>1,57</b>	

(!! \*1 tonne de foin brut équivaut à 0,85 t.MS de foin)

La paille, principalement de blé, est la litière la plus fréquemment utilisée. Les autres types de litière sont utilisés au cas par cas. La consommation de paille plus importante par équidé en système de pension travail s'explique par le mode d'hébergement utilisé. Les systèmes pensions hébergement ont une part plus importante d'équidés hébergés au pré. Le box demeure le mode d'hébergement majoritaire en système pension travail.

## Quelques indicateurs technico-économiques pour se situer...

### Résultats économiques globaux des 22 écuries de pension étudiées

	P. travail (8)		P. hébergement (15)		Mon exploitation
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	
Charges opérationnelles équines / UGB équin / an (€)	2 347	2 146	1 335	1 259	
Charges de structure hors amort et FF / équidé présent / an (€)	2 561	2 758	1 641	1 559	
Charges opérationnelles / produit brut total (%)	30	30	25	25	
Charges de structure hors amort et FF/ produit brut total (%)	44	41	39	38	
<b>EBE / UMO exploitant (€)</b>	<b>49 375</b>	<b>32 732</b>	<b>45 850</b>	<b>37 939</b>	
EBE / PB (%)	27	15	36	13	
Revenu Disponible / UMO exploitant (€)	27 051	15 623	28 103	22 799	
Annuités / EBE (en %)	50	46	43	44	
Annuités / PB (%)	12	13	14	11	

Le niveau des produits est élevé par rapport à d'autres systèmes équins (ferme équestre, traction). Ce sont des entreprises très spécialisées puisque la quasi-totalité du produit est équin.

Les charges opérationnelles sont élevées. En effet ces exploitations achètent presque la totalité de leur alimentation (foin et concentrés). Ce constat est encore plus marqué dans le groupe pension travail.

Le ratio EBE/PB est faible (environ 15 % en valeur médiane) car il y a plus d'investissement.

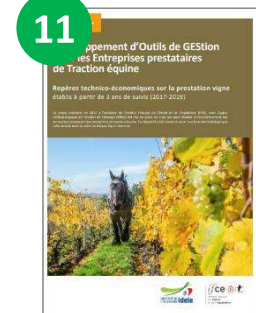
Finalement, les deux groupes diffèrent surtout sur le revenu disponible/UMO puisqu'il est sensiblement supérieur dans le groupe de pension hébergement ; les charges opérationnelles et de structures étant plus élevées en pension travail.

L'Annuité/PB est relativement faible par rapport aux autres systèmes.

# POUR EN SAVOIR PLUS

Pour en savoir plus sur les travaux du Réseau Equin, vous pouvez consulter les documents suivants, tous accessibles sur le site web de l'Institut de l'Elevage [www.idele.fr](http://www.idele.fr)

1. Synthèse nationale des exploitations du Réseau Equin, repères technico-économiques 2019, avril 2021
2. Dossier « Entreprises de la filière équine - Qualité de service et innovations : des atouts pour se démarquer, janvier 2017
3. Les établissements équestres : une large gamme de services pour une diversité de clientèle, mars 2018
4. Pour situer la performance économique de votre centre équestre et progresser : « Calculez votre coût de production », mars 2017
5. Premiers repères coûts de production des centres équestres : résultats de 83 centres équestres, Février 2018
6. La vente directe : une stratégie pour mieux valoriser ses poulains de trait ? octobre 2017
7. Témoignages de dirigeants de centres équestres (Cécile Barras et Marielle Chabert), octobre 2018
8. Repérer et découvrir de nouvelles trajectoires d'exploitation, septembre 2020
9. Les exploitants du Réseau Equin face à la crise Covid, mai 2020
10. Ecurie d'entraînement de trotteurs, repères technico-économiques de 2018 et 2019, décembre 2021
11. Développement d'Outils de Gestion pour les Entreprises prestataires de Traction équine, novembre 2021
12. Site internet IDELE – Réseau Equin





## Ce travail a été réalisé par le Réseau Équin National

### Coordination nationale :

- **Sophie Boyer-Lafaurie** - Institut de l'Élevage - Tél. : 05 55 73 83 51 - Mail : sophie.boyer-lafaurie@idele.fr
- **Guillaume Mathieu** - Institut de l'Élevage - Tél. : 05 55 42 60 96 - Mail : guillaume.mathieu@idele.fr
- **Camille Guérineau** - Institut de l'Élevage - Mail : camille.guerineau@idele.fr

### Avec la collaboration des ingénieurs en charge du suivi des exploitations :

BOUCHANT Amélie	Chambre d'Agriculture de l'Allier - Tél. : 04 70 48 42 42 - abouchant@allier.chambagri.fr
BOUSSANGE Bernard	Chambre d'Agriculture de Corrèze - Tél. : 05 55 21 55 59 - bernard.boussange@correze.chambagri.fr
BUSNEL Frédéric	Chambres d'Agriculture de Normandie - Tél. : 02 33 81 77 94 - frederic.busnel@normandie.chambagri.fr
CONRAUD Mélanie	Institut Français du Cheval et de l'Équitation Auvergne Rhône Alpes - melanie.conraud@ifce.fr
DAMIENS Jérôme	Filière Cheval Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur - Tél. : 04 92 97 46 83 - contact@filierechevalpaca.com
DAUNAY Corinne	Chambre d'Agriculture de l'Oise - Tél. : 03 44 46 42 72 - corinne.daunay@coise.chambagri.fr
DEMINGUET Stéphane	Conseil des Chevaux de Normandie - Tél. : 02 31 27 10 10 - stephane.deminguet@chevaux-normandie.com
FONTAINE Pierre	Institut Français du Cheval et de l'Équitation Grand Est - pierre.fontaine@ifce.fr
FOUASSIER Sophie	Chambre d'Agriculture du Cher - Tél. : 02 48 23 04 25 - s.fouassier@cher.chambagri.fr
JACON Maryline	Chambre d'Agriculture de Saône et Loire - maryline.jacon@sl.chambagri.fr
LEROUX Flavie	Chambre d'Agriculture de Rhône Alpes - Tél. : 04 74 45 56 68 - flavie.leroux@ain.chambagri.fr
MIGNE Stéphane	Chambre d'Agriculture Pays de la Loire - Tél. : 02 51 36 82 77 - stephane.migne@pl.chambagri.fr
PAYEN Louise	Chambre d'Agriculture du Nord-Pas-de-Calais - Tél. : 03 21 60 57 70- louise.payen@npdc.chambagri.fr
REY Marc	Chambre d'Agriculture Tarn- et -Garonne - Tél. : 06 08 41 30 92 - marc.rey@agri82.fr
RIVIERE Emilie	Chambre d'Agriculture Grand Est - Tél. : 03 83 96 85 07 - emilie.riviere@grandest.chambagri.fr
VEYSSET Anne-Laure	Chambre d'Agriculture de la Charente - Tél. : 05 45 24 49 36 - anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr
VIVANT Marthe	Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher - Tél. : 02 54 55 20 33 - marthe.vivant@loir-et-cher.chambagri.fr
WATTS Déborah	Institut Français de Cheval et de l'Équitation Nouvelle Aquitaine - deborah-lucie.watts@ifce.fr



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Document édité par l'Institut de l'Élevage - Septembre 2022

Référence idele : 0022 602 019

Crédit photos : V. Bizouerne

Mise en page : Katia Brulat (Institut de l'Élevage)

## RÉFÉRENCES - Réseau Économique de la Filière Équine

